

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'AMI DE LA RELIGION

ET

## DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE, POLITIQUE, LITTÉRAIRE, ET DE L'INSTRUCTION POPULAIRE.

12s. 6a. par ANNEE.

"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

par ANNEE 12s. 6a.

BUREAU DE REDACTION, }  
Rue Ste-Famille, No. 14.

Québec, LUNDI, 8 Janvier 1849.

BUREAU DE REDACTION, }  
Rue Ste-Famille, No. 14.

### L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.



"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

QUÉBEC, 8 JANVIER 1849.

#### Revue Européenne.

Les journaux d'Europe retardés par les mauvais chemins sont arrivés en cette ville, hier, entre trois et quatre heures du soir. Nous en extrayons ce qui suit :

**France.**—Louis Napoléon a été élu président de la république par une écrasante majorité. D'après les journaux anglais du 15, il avait 213,980 voix en sus de la majorité absolue requise par la constitution. Cet événement n'a surpris personne ; et le parti maintenant à la tête des affaires, à malgre tous ses efforts, malgré toute l'influence immense du gouvernement, essuyé une défaite signalée. Le nom de Bonaparte, le dégoût causé par un grand nombre d'actes du gouvernement, ont détruit toute opposition. La majorité de Louis Napoléon est due à trois partis politiques, qui ont fait momentanément la paix pour unir leurs efforts contre la jeune république ; ces partis sont ceux des légitimistes, des Orléanistes et des Bonapartistes. Cavaignac a eu pour lui les voix de la presque totalité des républicains modérés ; ainsi l'on peut juger de leur importance numérique par le chiffre des voix données au vainqueur de Juin.

L'élection de Louis Napoléon n'augure rien de bon en faveur de la république ; aussi les *lumière*s du parti républicain comprennent que leur règne est fini. L'assemblée nationale qui n'est que bien médiocrement disposée en faveur de Louis Napoléon, sera forcée de céder à la volonté du peuple, ou de se dissoudre elle-même. M. Marrast est pris dans ses propres filets, et il doit comprendre maintenant la faute qu'il a commise en traitant les Bonaparte en ennemis, et en les accueillant de son mépris.

Maintenant quelle sera l'influence de l'élection du président sur les destinées de la France ? Le vote de la France sera-t-il le coup de mort de la république ? Nous répondons que cela est plus que probable. Si Louis Napoléon s'entoure des hommes les plus éminents de la France ; s'il met fin à la dynastie des éditeurs du *National* ; s'il établit un gouvernement ferme, sage et bien réglé ; s'il annéantit les espérances absurdes des Socialistes, en rétablissant la confiance chez les propriétaires, en ramenant le commerce dans ses voies habituelles ; si surtout, il persévère inflexiblement dans une politique pacifique dans ses relations avec les autres nations européennes, il acquerra à sa mémoire la reconnaissance de la France et du monde entier, et ses compatriotes le récompenseront assurément en lui accordant un pouvoir permanent en dépit de toutes les constitutions écrites. Les quelques hommes qui ont fait la révolution de février, sont complètement abattus ; une ère nouvelle s'ouvre pour la France et nous espérons que sa carrière future sera une carrière de paix et de prospérité. Il paraît hors de doute que Louis Napoléon a formé une liaison très intime avec les hommes les plus émi-

nents de la France qui appartiennent au parti modéré.

Le triomphe du prince est si complet que l'on assure que l'assemblée a décidé de proclamer le président de la république sans attendre les rapports de l'Algérie, et que cette importante formalité aura lieu le 18 ou le 19 de décembre.

Nous devons ajouter que des milliers de paysans se sont rendus aux lieux fixés pour la réception des votes, aux cris de *vive l'empereur* ! Il ne serait pas extraordinaire si ce cri accueillait la proclamation officielle du premier fonctionnaire de la république. Il est consolant d'avoir à annoncer que la lutte présidentielle a eu lieu dans toute la France avec un ordre et une tranquillité que rien n'est venu troubler. Les *rouges* s'aperçoivent que leurs espérances de troubles sont annéanties. Les légitimistes qui ont appuyé la candidature du prince commencent à douter s'ils ont agi sagement. Quoiqu'il en soit, le dé est maintenant jeté. La France a aujourd'hui une constitution, un gouvernement et un magistrat suprême élu de la manière la plus franche que l'on puisse trouver dans l'histoire du monde.

On faisait circuler hier, le 15, dans l'assemblée nationale, la liste des ministères futurs du nouveau président. Cette liste qui paraît venir de bonne source, est comme suit :—

- Odilon Barrot, *Président du Conseil et ministre de la Justice.*
- Hypolite Passy, *Finances.*
- Général Oudinot, *Guerre.*
- Comte Falloux, *Instruction Publique et des Cultes.*
- Léon Foucher, *Travaux publics.*
- M. Bineau, *Commerce et Agriculture.*
- Amiral Cécil, *Marine.*
- Léon de Malleville, *Intérieur.*
- Drouin de Lhuys, *Affaires étrangères.*
- M. Fould a refusé le ministère des finances. M. Barthélemy St. Hilaire était désigné comme ministre des Cultes ; mais comme sa nomination aurait été désagréable au clergé, on l'a remplacé par le comte Falloux qui a pour lui les sympathies de ce corps qui occupe aujourd'hui une position si digne et si sage dans les affaires actuelles de la France.

Cette liste de ministres approuvée par le comte Molé, M. Thiers et le maréchal Bugeaud, mécontente les Bonapartistes qui trouvent que le *Neveu de l'autre* leur fait une part bien mince, si toutefois part il y a, dans le gouvernement de la chose publique ; puisque les hommes qui doivent former la nouvelle administration soit légitimistes, orléanistes ou républicains. Déjà, l'on commence parmi les mécontents du parti Bonapartiste, à dire que le maréchal Bugeaud travaille dans l'ombre à préparer une seconde restauration.

Le général Cavaignac doit quitter Paris pour le sud de la France, aussitôt après la proclamation du président. Louis Napoléon doit, dit-on, lui offrir le gouvernement de l'Algérie, ou le commandement de l'armée des Alpes, et de plus, le créer maréchal de France.

Le maréchal Bugeaud aurait accepté le commandement de l'armée des Alpes, après avoir refusé la présidence de la future chambre des députés.

Si l'on en croit la rumeur publique, Emile de Girardin, éditeur de la *Presse*, aurait été grandement déçu par l'endroit de ses petites ambitions. Il aurait demandé pour son père, le ministère de la guerre, et pour lui-même, la place de préfet de Police ; et l'un et l'autre demande aurait été rejeté. On croit que la *Presse* va rompre en visière au président de la république, et

lui faire une guerre aussi acharnée que celle qu'elle vient de terminer contre le général Cavaignac.

M. Marrast a, de nouveau, été élu président de l'assemblée nationale ; à une majorité de 381 voix.

Louis Lucien Bonaparte, frère du prince de Canino, a été élu député à l'assemblée nationale par l'île de Corse.

Il y a eu quelques légers troubles à Paris, le 8 décembre entre les ouvriers et la garde mobile. On a crié à bas, Cavaignac ! à la potence, Cavaignac ! *Vive Napoléon* ! Le lendemain, les troubles recommencèrent avec plus d'intensité, mais les perturbateurs intimidés par la force militaire déployée par le chef de l'exécutif, se bornèrent à casser les vitres des fenêtres des casernes de la garde mobile. Il y avait à Paris, 20,000 hommes de troupes de ligne. Le 10, la capitale jouissait de la plus parfaite tranquillité.

Lord Clarendon, maître général des portes en Angleterre, est à Paris. On pense que sa visite se rattache à une réduction projetée dans le tarif postal.

Louis Napoléon a désavoué énergiquement la part prise par son cousin Lucien, dans les affaires récentes de Rome. Il a écrit dans ce sens au nonce de sa Sainteté, Mgr. Ferrari.

(A continuer.)

#### Dernières nouvelles de Rome.

On écrit de Rome, le 4 dec. " Les transeverins s'agitent sourdement, et n'attendent que l'apparition du général Zucchi à la tête d'un régiment pour renverser MM. Mamiani, Galletti et Campello. Ce mouvement tout spontané et tout italien, prouderait mieux au vœux des vrais amis de l'ordre et du pays que ne pourrait le faire l'entrée des Autrichiens dans les légations, ou l'invasion d'une croisade napolitaine, ou même l'arrivée de la brigade française. Rome sera plus heureuse et plus fière de ne devoir son salut qu'à elle-même. La ville jouit d'une tranquillité parfaite.

#### DÉTAILS

##### sur la fuite du Pape.

On ne connaît en France les détails de la fuite du Pape que par les récits in exacts qu'en ont donnés, sur la foi de la rumeur publique, les journaux italiens et les diverses correspondances. Voici l'histoire de cet événement, d'après une personne digne de confiance, qui le tient de la bouche même de S. S. :

" L'évasion était combinée depuis plusieurs jours avec les principaux membres du corps diplomatique. Le 23, à cinq heures du soir, M. d'Harcourt arriva au Quirinal *in stocchi*, c'est-à-dire en cérémonie, dans une voiture du gala, précédé de coureurs et de torches, et il demanda à voir le Pape. Il est introduit dans le cabinet pontifical, dont la porte se referme aussitôt. Le Saint-Père, sans perdre de temps, avec l'aide de l'ambassadeur, change de costume, prend un habit moitié ecclésiastique et moitié civil, se couvre la tête d'un bonnet de soie noire et d'un chapeau à larges bords ; puis il sort par une petite porte dérobée, et, une lumière à la main, il parcourt un long corridor conduisant à ses appartements intérieurs.

Quelques instants après, M. d'Harcourt entend du bruit dans ce corridor, et s'écroule ; peut-être le projet est-il découvert et la fuite entravée ! L'entrée du Saint-Père, qui ne tarda pas à reparaitre, et qui était revenu sur ses pas pour prendre sa tabatière, qu'il avait oubliée, rassure l'ambassadeur, qui, resté seul enfin, demeure dans le cabinet du Pape pour gagner du temps.

" A sept heures, il sort, dit aux gens de l'anti-chambre que le Saint-Père, fatigué, s'est retiré pour se mettre au lit ; puis rentré à l'ambassade, il monte en voiture pour Civita-Vecchia et arrive à deux heures du matin pour s'embarquer sur le *Ténare*, qui l'a amené à Gaëte le jour même de l'arrivée du Pape.

" Le Pape, de son côté, était descendu par un escalier de service dans une petite cour sur laquelle donnait le logement de son majordome, et où, depuis trois soirées, une voiture envoyée par M. d'Harcourt venait stationner pendant une heure, et repartait emmenant une personne quelconque de la maison. S. S. monta dans cette voiture, sortit sans exciter les soupçons, rejoignit bientôt à Saint-Jean-de-Latran le comte de Spaur ministre de Bavière ; une demi-heure après s'être séparé de M. d'Harcourt, il avait quitté Rome.

" A Albano, les illustres fugitifs retrouvèrent Mme de Spaur, le cardinal Antonelli et M. d'Arnao, premier secrétaire de la légation d'Espagne, qui les attendaient avec une voiture de poste. On partit sur-le-champ. Un peu plus loin, comme on relayait et que le Pape, descendu de voiture, se promenait sur la route un peloton de carabiniers romains vint à passer, et le brigadier, s'adressant à Pie IX, lui dit :

" Monsieur l'abbé, vous voyagez bien tard ! Mais bah ! il fait beau temps, la route est sûre en ce moment, et vous n'avez rien à craindre jusqu'à Terracine ; bon voyage ! "

" A Fondi, en franchissant la frontière, le Pape fut reconnu par un officier napolitain, qui, sans prononcer une parole, ne put s'empêcher de pousser un cri d'étonnement.

" Dès qu'on s'aperçut à Rome de la fuite de Pie IX, le ministère et le Cercle envoyèrent à sa poursuite trente hommes à cheval, courant à bride abattue, mais soit que les relais les eussent retardés, soit que la voiture du Pape eût été mieux servie, quand ils arrivèrent à Portella sur la frontière, le Pape venait de la franchir, et ils furent repoussés par les troupes et les douaniers napolitains.

" Avant d'arriver à Gaëte, M. de Spaur changea de passeport avec M. d'Arnao, et prit la route de Naples, le cardinal Antonelli avait le passeport du secrétaire de la légation de Bavière, et le Pape figurait comme chapelain de cette légation. A Gaëte, on leur demanda leurs noms, et le commandant du fort, officier suisse, voyant le passeport du ministre de Bavière, s'empressa de venir le complimenter, et adressa la parole en allemand à M. d'Arnao, qui n'en sait pas un seul mot, et qui, alléguant un long séjour hors de son pays, déclara avec le plus grand calme qu'il ne comprenait plus sa langue maternelle ; même réponse du cardinal Antonelli et stupéfaction de l'officier qui, ayant sous les yeux des passeports en règle, fut étonné de trouver un ministre bavarois et son secrétaire hors d'état de comprendre un seul mot d'allemand, mais il n'osa pas toutefois contester ouvertement leur identité, et se contenta d'entourer d'agents de police la misérable auberge où les voyageurs étaient descendus. Surpris de nouveau par l'arrivée de M. d'Harcourt et par son empressement à se faire conduire à l'auberge indiquée, le commandant tomba presque à la renverse, lorsque le lendemain le roi, arrivant avec M. de Spaur, lui cria du plus loin qui l'aperçut :

" Menez-nous vite à l'auberge où est descendu le Saint-Père. "

" Etabli ici aussi bien que possible par

les soins empressés du roi, qui est retourné à Naples, Pie IX montre une admirable sérénité ; il a reçu, le 25, la visite des ministres de France et d'Espagne, et celle de l'amiral Baudin. Mais son séjour à Gaëte ne sera pas de longue durée ; dans tous les cas, on assure positivement qu'il n'ira pas à Naples. "

— Aux dernières nouvelles, Pie IX était encore dans les états du roi de Naples. Le ministère Mamiani avait envoyé à Sa Sainteté une députation pour la prier de vouloir retourner parmi ses *fidèles et loyaux* sujets de la ville de Rome. On ignore la réponse de Pie IX à cette députation. Les journaux français du 14 décembre, annoncent que Sa Sainteté se préparait à laisser Gaëte pour la France. Cependant, nous lisons dans les journaux anglais que le souverain Pontife a enjoint au sacré collège de se rendre à Malte où devrait d'après ses ordres, se tenir le conclave, dans le cas où sa Sainteté viendrait à mourir. Il ne serait pas improbable que Pie IX quittât Gaëte pour cette île.

Nous voyons par la *Minerve* que la grippe ou influenza sévit avec beaucoup de vigueur à Montréal.

— Le même journal contient une réquisition au maire de Montréal pour la convocation d'une assemblée publique pour prendre en considération l'état présent des intérêts industriels et manufacturiers du pays.

Cette assemblée aura lieu le 17 du courant.

Un savant des Etats-Unis vient de lire devant la société historique de Washington une dissertation par laquelle il prétend prouver que l'Évêque a été missionnaire à l'ouest de New-York. C'est la première nouvelle que nous en ayons.

**Incendie.**— Dans la nuit de samedi à dimanche, vers les onze heures et demi, le feu s'est déclaré dans un magasin de provisions tenu par M. Ménard, dans la rue St. Paul. Deux pompes, le No. 2 entre autres, arrivées promptement sur les lieux, furent près d'une heure sans pouvoir fonctionner, par le manque d'eau ; plusieurs propriétaires des maisons environnantes, refusant de donner l'usage de leurs puits. Le feu s'est cependant arrêté à ce hangar, malgré le vent qui commença à s'élever. On est parvenu à sauver un certain nombre de quarts de farine, mais on a perdu beaucoup de grain.

Un jeune homme, tailleur entré dans le hangar probablement pour sauver des effets, a perdu la vie. On croit que ce sinistre est l'œuvre d'un incendiaire.

Nous voyons avec plaisir que l'administration a réduit à la demande de M. le Grand-Vicaire Mailloux, le prix des terres de 4s. à 2s.

Nous voyons par les *Mélanges*, qu'on a proposé d'agrandir l'évêché de Montréal, et que la liste des souscriptions est déjà considérable.

Le Père Mathew, le grand apôtre de la tempérance, écrit à un membre de cette société :

" Ma santé est maintenant complètement améliorée, grâce à Dieu, et je désire impatiemment pouvoir accomplir mon dessein au printemps. J'ai déjà parlé à ce sujet, au peuple si intelligent d'Amérique. "

Un journal protestant publie une lettre dans laquelle on insiste sur la nécessité d'introduire le chant grégorien dans le service divin. Il paraît qu'on a mis de côté l'objection que ce chant était une invention de l'Église romaine.

**Conversion.**— Une descendante du général Washington vient de rentrer dans le sein de l'Église Catholique avec cinq de ses enfants.

Avis aux Retardataires.

Nous prions ceux de nos abonnés, dont la 1ère année de souscription à notre journal est expirée le 18 Déc. dernier, de vouloir bien nous faire parvenir au plutôt ce qu'ils nous doivent. Nous leur conseillerons en même temps de nous payer d'avance le montant pour l'année qui vient de commencer, formant pour les deux années \$5; ils éviteront par ce moyen double dépense pour frais de postage, et se conformeront tout à la fois, à nos conditions.

A NOS AGENTS

Nous allons expédier à nos agents une liste des comptes dûs pour abonnement, impressions, annonces etc. dans leurs paroisses respectives. Nous prions nos abonnés, en conséquence de vouloir bien payer à la première demande.

RACINES BULBEUSES,

de l'établissement de H. Lange et Fils, HARLEM, HOLLANDE.

CONSISTANT en Hyacinthes, Tulipes, Safran, Narcisses, etc., A VENDRE A TRES BAS PRIX, par J. MUSSON. Québec, 20 décembre, 1848.

Le Dr. CARRIER,

Gradué de l'université d'Edimbourg,

Établi sa résidence dans une maison de M. H. GOWEN, dans la côte de la canoterie près de la porte, où on pourra aussi en tout temps le consulter sur les différents branches de sa profession. Québec, 22 décembre 1848.

Dr. GIROUX,

APOTHECAIRE,

à transporté son Établissement

NO. 2, RUE LA FABRIQUE

vis-à-vis le Magasin de M. Boisseau,

Près du Marché de la Haute-Ville, QUÉBEC.

BONS DES INCENDIES DE QUÉBEC.

Bureau du receveur général,

Montréal, 16 octobre 1848.

LES possesseurs des BONS DES INCENDIES DE QUÉBEC sont par le présent notifiés que les six mois d'intérêt respectif sur ces bons deviennent dus le 20 Octobre courant et le premier décembre prochain, et qu'ils seront payables soit à la banque de l'Amérique Britannique du Nord à Québec, (pendant les deux mois à compter de chacune des dates susdites), soit à ce Bureau comme il conviendra aux porteurs de ces bons.

L. M. VIGER, Receveur Général.

ACADÉMIE

de Berthier.

DISTRICT DE MONTRÉAL.

CETTE Institution est maintenant ouverte aux Élèves, sous des Clercs de St. Viateur. On y enseignera sur un plan très-méthodique les matières suivantes :

La doctrine chrétienne, la lecture française, anglaise, l'arithmétique, les éléments et la syntaxe des deux langues, l'histoire sainte et l'histoire profane (celle-ci renferme l'histoire du Canada), l'histoire de France, l'histoire d'Angleterre, etc., l'histoire géographique, la géométrie, la trigonométrie, l'algèbre, le dessin linéaire, la tenue des livres tout dans les deux langues.

L'exigence du local ne permet pas, pour cette année, d'enseigner plus de branches d'instruction, mais l'an prochain l'établissement sera sur le même pied que les collèges de cette province.

CONDITIONS :

Logement et enseignement 5\$. par mois, car tous les élèves étrangers à la paroisse, coucheront à l'Académie.

Enseignement 2s. 6d.

N. B. Cet établissement est sous la surveillance et le patronage du rév. Messire Gagnon, archiprêtre et curé de la dite paroisse.

Berthier, 8 novembre 1848.

JOSEPH LIXONAI.

LUTHIER.

Rue St. Dominique, vis-à-vis chez Mr.

Frs. Vallée, St. Roch.

L'HONNEUR d'informer le public qu'il a ouvert une boutique à l'endroit ci-dessus et qu'il est prêt à accepter toutes sortes d'ouvrages dans son art. Il se charge de la confection et de la réparation des instruments de musique de la manière la plus élégante et aux conditions les plus

ALEXANDRE LANCOGNARD dit SAN-TERRE, quitta la Rivière-Ouelle, il y a près de 20 ans. S'il est mort, ses héritiers, le justifiant, auront les renseignements intéressants du soussigné, à la Rivière-Ouelle.

C. H. TETU.

20 septembre 1848.

Parapluis Français, Etc.

LES Soussignés viennent de recevoir un assortiment de PARAPLUIES FRANÇAIS, en Soie cuite, de 26 et 28 pouces, montés en vrai bois. Balais Français de Chicend, pour tapis. Parfumerie de Lubin. Broses à barbe, françaises. Une variété d'articles de GOUT et d'UTILITE, comprenant l'assortiment de la plus splendide qui ait été importé à Québec.

J. & O. CREMAZIE,

Rue la Fabrique, No. 12.

Québec, 28 juin 1848.

Hardes faites, &c.

Rue } P. V. BOUGHARD, } Rue } Sous-le-fort } } } Basse-Ville, } QUÉBEC. } Basse-Ville,

OFFRE en vente à ses magasins, rue Sous-le-Fort, Basse-Ville, un assortiment complet de HARDES FAITES, telle que Blouses, Calottes, Vestes, Chemises, Caleçons, etc., une quantité de Valises et de Porte-Manteaux, etc.

—AVEC—

Un assortiment varié de draps fins et super-fins pour redingottes et pour manteaux, casimirs, patrons de vestes, casques, casquettes en pelleteries, gants, mitaines, etc.

—AUSSI—

600 paires de souliers d'original unis et brodés. 000 Meubles de Caraque, etc. Le tout à vendre à bas prix pour de l'argent comptant, Québec, 29 novembre 1848.

Mr. G. R. Browne,

Architecte, surveillant et

prend cette occasion d'annoncer aux citoyens de Québec qu'il est de retour en cette ville, et qu'il est entré en société avec J. P. M. LECOURT, éc. architecte et ingénieur civil. Les affaires seront de ce jour conduites sous le nom de

Brown et Lecourt,

ARCHITECTES & INGENIEURS CIVILS, &c., &c., &c.

dans les bureaux présentement occupés par M. Lecourt, No. 29, Rue Baile, vis-à-vis le bureau de Poste.

B. & L. sont maintenant prêts à exécuter des PLANS pour édifices publics et particuliers, dans le goût le plus moderne, et fournissent des spécifications, des estimations détaillées, et surveillent aussi la construction à des prix modérés.

Ornements de paysage et de jardins de toutes sortes.

On mesure les ouvrages de toutes descriptions. Mr. Brown a l'honneur d'informer que depuis son absence de cette ville, il a été l'architecte de divers édifices publics en Canada, parmi lesquels sont :

- La Banque de la Cité, Halle des Odd Fellows, Presbytère Unitarien, Théâtre Olympique, Montréal, Eglise presbytérienne Ecossaise, Chapelle presbytérienne, Lachme, Théâtre Royal, Toronto,

entre de nombreux édifices de particuliers dans le Haut et Bas-Canada. Québec, 13 décembre 1848.

ARCHITECTURE

P. F. Trépanier Architecte et Ingénieur civil, informe respectueusement ses amis et le public en général qu'il a établi son bureau au

No. 35, Rue Ste. Anne,

et qu'il est prêt à recevoir tous les ouvrages qu'on voudra bien lui confier dans les différentes branches de l'architecture civile, militaire, navale et hydraulique.

Aussi surveille la construction des bâtisses à des conditions raisonnables:

Haute-Ville de Québec, } 6 novembre, 1848. }

Mr. Molt

est prêt à mettre d'accord un nombre limité de Pianos, } Haute-Ville de Québec. } Québec, 12 juin, 1848. }

Québec, 12 juin, 1848.

A VENDRE.

700 QUARTS de FLEUR examinée supérieure, Port Hope Mill Brand. W. Hamilton.

AVIS.

MOUNT EAGLE TRIPOLI.

A vendre par le Soussigné :

L'ARTICLE ci-dessus pour nettoyer le cuivre, l'argent, le métal britannique, le verre et autres articles; il enlève rapidement les taches et les souillures, et reproduit le lustre magnifique et durable du métal net.

—AUSSI—

50 boîtes de ferblanc L. C. charcoal. 50 do do.

James Forster,

Rue St. Jean en face du général Wolfe. Québec 18 oct. 1848.

BUREAU DU PRET AUX INCENDIES.

Chambre d'Assemblée, 14 Nov. 1848.

AVIS est par le présent donné qu'une année d'intérêt qui sera alors dû, au crédit du Receveur du Gouvernement livrés aux Incendiés, le 1er Décembre 1847, écherra le 1er Décembre prochain.

Les intéressés sont requis de déposer le montant de l'intérêt qui sera alors dû, au crédit du Receveur Général, soit dans la Banque de Montréal, soit dans la Banque Britannique en cette Ville, sur quoi le Caissier ou compteur de la Banque leur livrera un certificat en double; l'un de ces certificats devra être présenté au soussigné et les parties retournant l'autre jusqu'à ce que leurs reçus respectifs aient été transmis à ce Bureau par le Receveur Général.

FELIX GLACKENMEYER.

BAZAR.

De la Société Charitable des Dames Catholiques de Québec.

LE PUBLIC est respectueusement informé qu'il se tiendra un BAZAR de cette société dans le courant de l'HIVER PROCHAIN, dont le produit sera employé au soutien des orphelins de cette société.

Les personnes qui désirent y contribuer sont priées d'envoyer leurs effets aux dames ci-dessous mentionnées.

- Mesdames, MASSUE, PAINCHAUD, WOOLSEY, Madame Van Felson tiendra la table de rafraichissement. Par ordre du comité. MADAME VAN FELSON, Secrétaire. Québec, 21 septembre, 1848.

ETABLISSEMENT CANADIEN.

ALEX. LAFRANCE,

RELIEUR,

RUE ST. JEAN, HAUTE-VILLE,

QUÉBEC.

PREND la liberté d'offrir ses meilleures recommandations aux Messieurs du Clergé et au Public en général, pour l'encouragement libéral qu'il a reçu de leur part, comme RELIEUR et les formes qu'il continue d'exercer l'art du Relieur dans toutes ses diverses branches, dans la maison de M. Viller, Haute-Ville de Québec, rue St. Jean vis-à-vis du magasin de M. Moodie. Tous les ordres dont on voudra l'honneur, laissés chez lui ou au magasin de MM. J. O. CREMAZIE, seront exécutés avec soin, élégance, promptitude et à des prix modérés. Québec, 14 Aout 1848.

EXTRAIT COMPOSÉ DE SALSEPAREILLE. DU DOCTEUR TOWNSEND.

Cet extrait est mis en bouteilles d'une pinte; il est à six fois meilleur marché, plus agréable et garanti supérieur à tout autre vendu jusqu'à présent. Il guérit les maladies sans faire vomir, sans purger, affaiblit ni déranger le patient et il est particulièrement favorable comme

MÉDECINE DE L'AUTOMNE ET DE L'HIVER. La grande beauté et la supériorité de cette Salsepareille sur tous les autres remèdes est que tout en extirpant la maladie il donne de la vigueur au corps.

SOIN DE LA CONSOMPTION. DONNER DES FORCES ET PURGER, LA CONSOMPTION PEUT SE GUÉRIR.

La Bronchite, Consomption, la maladie du Foie, le Rhume, la Toux, les Catarthes, l'Asthme, le Crachement de Sang, le mal de Poitrine, le Sang qui se porte à la tête, les Sueurs Froides, une Expectoration difficile ou trop abondante, les douleurs de Côté, etc., ont été guéries et peuvent se guérir

Il n'y a jamais eu un remède qui réussisse aussi bien dans les cas désespérés de consommation que

CRACHEMENT DE SANG.

Lisez ce qui suit et dites que la Consomption est incurable si vous le pouvez:—

New-York, 23 avril 1847. Dr Townsend.—Je crois vraiment que votre Salsepareille m'a sauvé la vie, par l'intercession de la providence. J'avais eu depuis plusieurs années un rhume très grave qui empirait de plus en plus. A la fin je crachais et je transpirais la nuit, je m'affaiblissais, je maigrissais enfin je croyais mourir bientôt. Je n'ai employé votre Salsepareille que bien peu de temps et j'ai déjà éprouvé un mieux sensible et surprenant. Je puis maintenant marcher et faire le tour de la ville. Le crachement de sang cessé et la toux m'a quitté. Vous pouvez imaginer combien je vous suis reconnaissant de ces résultats. Votre obéissant serviteur.

WM. RUSSELL, 65 rue Catherine.

EXTINCTION DE VOIX.

Le certificat ci-annexé raconte l'histoire simple mais vraie de grande souffrance et de leur soulagement. Il y a des milliers de cas semblables dans cette ville et à Brooklyn et cependant des milliers de parents laissent leurs enfants périr, de peur de se laisser tromper ou pour épargner quelques chemins.

Brooklyn, 13 septembre 1847.

Dr. Townsend.—J'ai le plaisir de dire que pour l'avantage de ceux que cela peut concerner que ma fille âgée de deux ans et demie était affligée de faiblesse et de la perte de la voix. Notre médecine ordinaire la considérait comme incurable; mais heureusement qu'un ami me recommanda d'essayer votre Salsepareille, avant d'en avoir pris une bouteille, elle recouvra sa voix, recommença à marcher seule au grand étonnement de tous ceux qui la connaissent. Elle est parfaitement rétablie et en meilleure santé que durant les 18 derniers mois.

JOSEPH TAYLOR, 128 rue York Brooklyn.

DEUX ENFANTS GUERIS.

Nous n'avons pas entendu parler d'une famille qui ait fait usage de la Salsepareille du Dr. Townsend et dont les enfants soient morts, tandis que durant l'été dernier même ceux qui n'étaient pas malade, mouraient. Le certificat suivant fait foi de ses grandes vertus curatives.

Dr. Townsend.—Cher monsieur, deux de mes enfants ont été guéris de la dysenterie et de la maladie de l'été par l'usage de votre Salsepareille. L'un était âgé de 15 mois et l'autre de 3 ans. Ils étaient faibles et les docteurs en désespéraient. Quand le médecin nous apprit que nous allions perdre nos enfants je résolus d'essayer votre Salsepareille si renommée mais à laquelle j'avais peu de confiance vu qu'on annonce tant de mauvaises diagnoses; mais nous sommes bien reconnaissants envers ceux qui en ont conseillé l'usage car je suis persuadé que c'est à ce remède que nous devons la vie de nos deux enfants. J'écris ceci pour engager les autres à s'en servir.

Votre etc. JOHN WILSON, Jr.

Avenue Myrtle, Brooklyn, 15 sept. 1847

ASYLE DES ALIENES.

James Cummings Ec. Fun des artisans à l'Asile, Blackwells Island, est celui dont il est question la lettre suivante :

RHUMATISME.

Voici une guérison entre les quatre mille et au delà que la Salsepareille de Townsend a opérée: Elle guérit les cas de maladies chroniques les plus envahies:—

Blackwells Island, 14 Sept. 1847.

Dr. Townsend.—Cher monsieur, j'ai souffert terriblement pendant neuf ans de Rhumatisme; je ne pus ni manger ni dormir ni travailler pendant un temps considérable, j'éprouvais les plus affreuses souffrances et mes membres étaient enflés, j'ai employé quatre bouteilles de votre Salsepareille et elle m'ont fait plus de mille piastres de bien. Je suis beaucoup mieux. Et même je suis entièrement guéri. Vous pouvez faire usage de la présente dans l'intérêt des affligés.

Votre etc. JAMES CUMMINGS, AUX DAMES.

LA SALSEPAREILLE DU DOCTEUR TOWNSEND est en grande faveur parmi les dames. Elle les soulage de cruelles souffrances, leur donne un beau teint et leur rend l'esprit gai et dépot. Madame Parker nous a transmis la lettre suivante:—

South Brooklyn, 17 Aout 1847.

Dr. Townsend.—Cher monsieur; ma femme a souffert d'une manière si cruelle de la Dyspepsie et d'un dérangement général de système que nous pensions qu'elle allait mourir. Les médecins ne pouvaient combattre la maladie et elle serait morte sans aucun doute si je ne lui avais fait prendre de votre Salsepareille. Elle lui a certainement sauvé la vie. Elle est presque guérie et retrouve rapidement les forces et la santé. Elle en continue l'usage.

Votre etc. ELIZA ABRAHAM, INCAPABLE DE MARCHER.

On ne peut mettre en doute que la Salsepareille du Dr. Townsend soit le meilleur remède pour les maladies des femmes. Des milliers de personnes faibles et débiles ont été ramenées à la santé et guéries de ces maladies auxquelles les dames sont sujettes.

New-York, 23 Septembre 1847.

Dr. Townsend.—Cher monsieur; ma femme était malade depuis un an des diverses maladies auxquelles les femmes sont exposées; elle était si faible et si souffrante qu'à la fin elle ne pouvait plus marcher; elle était débile comme un enfant lorsqu'elle commença à faire usage de votre Salsepareille et immédiatement ses forces revinrent ses douleurs s'allouèrent et après en avoir pris quelques bouteilles elle guérit complètement. Comme cette maladie est si fréquente, j'écris ceci pour

Le Soussigné a établi temporairement son Bureau, dans le haut de la maison occupée par MM. J. & O. CREMAZIE, rue la Fabrique No. 12. J. CREMAZIE, AVOCAT. Québec, 6 Septembre 1848.

Joseph Petitclerc, Notaire, rue St. Joseph, N° 14, Haute-Ville. Québec, 26 mai 1848.

G. Fassio, ARTISTE Italien. Rue Couillard, Haute-Ville, } Vis-à-vis chez M. Benjamin. } Québec, 6 octobre, 1848.

GEORGE BIGAOUETTE, Meublier-Ebéniste, St. Roch, rue St. Vallier, vis-à-vis la rue Grant.—Québec, 16 juin, 1848.

MELANGES RELIGIEUX.

Ce Journal paraît deux fois par semaine, les Mardis et vendredis; il est Religieux, Politique, Commercial et Littéraire. Il publie aussi les annonces. Prix: \$4 par année. On s'abonne à Québec, chez Messire D. Martineau, au vicariat de Québec. Montréal, 15 nov. 1848.

INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC.

APPEL AUX ARTISANS

AUX OUVRIERS.

L'INSTITUT CANADIEN de Québec fondé depuis quelques jours seulement, vient d'ouvrir ses premières séances régulières. Quoiqu'il soit, l'Institut compte déjà près de 300 membres et sous peu pourra leur offrir l'avantage d'une grande Bibliothèque qu'il doit à la générosité des citoyens de cette ville.

Plus de 40 journaux tant du pays que de l'étranger vont être déposés sur les tables. L'Institut dont le but principal est de faire entre ses membres un échange de connaissances utiles et d'instructions mutuelles, croit de son devoir de faire un appel aux ARTISANS et OUVRIERS de Québec, qu'il sollicite à partager avec lui les avantages de l'association. par ordre, J. B. A. CHARTIER, Secrétaire-Archiviste de l'Inst. Canadien. Salle de l'Institut, 11 février, 1848.

Nouvelle Etablissement d'Horlogerie.

J. D. FERGUSON.

HORLOGER ET BIJOUTIER, etc

No. 9, Rue Lamontagne.

QUÉBEC.

INFORME respectueusement ses nombreux amis et le public en général qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages d'Europe, un assortiment splendide et varié de montres anglaises et françaises, à levier, à patente, détaché, horizontal, Montre de Lépine, verticales, Horloges, BIJOUTERIE, coutellerie fine, parfumerie, articles français de fantaisie, qui après examen seront trouvés être le meilleur assortiment qui ait jamais été importé en cette cité et qui seront vendus COMPTANT à petit profit. G. D. F. ayant eu occasion d'acquérir une connaissance parfaite de son art dans les meilleurs établissements de Québec et de Montréal, pendant les six dernières années, espère par son attention incessante mériter une part du patronage public. N. B. Toutes espèces de Montres et d'Horloges, nettoyées et réparées avec soin, et garanties à des termes modérés. Québec 21 Juin 1848.

Conditions.

L'Ami de la Religion et de la Patrie se publie trois fois par semaine, les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, et ne coûte que Douze Chelins et demi par année, (outre les frais de poste.) payable d'avance ou dans les trois premiers mois du semestre. Pour ceux qui ne se conformeront pas à cette condition l'abonnement sera de 15s. payable à la fin de chaque semestre

AVANTAGEUX.—Les MM. du clergé ou autres personnes qui nous procureront à l'avenir quatre souscripteurs, payant d'avance le semestre (\$5) ou l'année, recevront le journal gratis pendant une année.

Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un mois avant la fin du semestre, et de payer ce qu'ils doivent.

On ne reçoit pas de souscriptions pour moins de 6 mois.

Toutes les lettres, correspondances, etc., doivent être adressées, (francs de port.) à STANISLAS DRAPEAU, Propriétaire, No. 14, Rue Ste. Famille